

Déneigeuses

STH 13.84 W



Vue d'ensemble

Déneigeuse à patins réglables. Inclinaison de la goulotte d'évacuation réglable depuis le guidon, fraise dentée. Système d'évacuation à deux vitesses, pneus SnoHog, poignée de démarrage utilisable avec des mitaines, option roue libre sur les roues motrices.

Référence 1.335-204.0

Équipement

Domaine d'utilisation en extérieur, Moteur de traction, Eclairage de la zone de travail, Verrouillage du couplage pour mode "une main", Direction assistée, Cheminée de projection réglable

Caractéristiques techniques

Rendement surfacique max. m ² /h	Max./2500
Largeur de déneigement cm	84
Hauteur de déneigement cm	56
Diamètre vis hélicoïdale de dégagement cm	40
Distance max. d'éjection m	up to 8
Angle de rotation cheminée d'éjection °	190
Diamètre turbine d'éjection cm	-
Vitesses	-
Roues/Chenilles "	16-6,5
Type de moteur	-
Puissance du moteur kW/hp	9,6/13
Réservoir de carburant litres	7,6
Capacité théorique de déneigement t/h	-
Poids kg	130
Dimensions (l x l x h) mm	1600x950x1150

Description

La STH 5.56 est une déneigeuse à moteur à essence autotractée à deux vitesses avec choix de la traction (sur une ou deux roues). Turbine distincte d'éjection de la neige. Cette déneigeuse est équipée de pneus spéciaux SnoHog, ce qui évite le recours aux chaînes. Lames de raclage remplaçables pour une bonne capacité de ramassage même lorsque la neige est glacée.

DESCRIPTION TECHNIQUE : Entraînement : Deux arbres moteurs séparés indépendants

Déneigeuses

STH 13.84 W



entraînent la fraise de déneigement et le dispositif de traction. Fraises : Fraises métalliques pour la neige très épaisse et tassée. Turbine séparée pour éjecter la neige. Ejection : La cheminée d'éjection pivote sur 190°. L'inclinaison de la pelle en polymère est variable en continu.

Application

La STH 5,56 convient pour déblayer les chemins, voies d'accès et parkings recouverts de neige glacée ou tassée et lourde. Elle est recommandée pour les particuliers. Un plein permet de dégager une surface de 2 500 à 3 500 m² (50 - 80 % de la capacité théorique).